



FICHE FORMATION

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES & CONTRÔLES TECHNIQUES

Formation D20 : Opérateur qualifié pour le contrôle des installations photovoltaïques - Module 2

Durée : 4,5 Jours

L'essentiel

Réaliser le contrôle des installations photovoltaïques, conformément au référentiel APSAD D20

Le module qualifiant pour contrôler une installation photovoltaïque selon le référentiel APSAD D20 : spécificités du courant continu, risques propres aux centrales et conduite du contrôle.

Enjeux

- Le courant continu ne se coupe pas comme le courant alternatif : une installation reste sous tension dès qu'il fait jour.
- Les défauts se logent souvent dans les connexions et les boîtes de jonction, difficiles d'accès.
- Un échauffement non détecté sur une toiture peut devenir un départ de feu.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les composants d'une installation photovoltaïque et leurs modes de défaillance.
- Conduire un contrôle conforme au référentiel APSAD D20.
- Interpréter les anomalies propres au photovoltaïque.
- Opérer en sécurité sur une installation en production.

Programme détaillé

- 1 Architecture d'une installation photovoltaïque : modules, chaînes, onduleurs, protections.
- 2 Risques spécifiques du courant continu et de l'intervention en toiture.
- 3 Défauts caractéristiques : points chauds, diodes, connectiques, salissure.
- 4 Conditions de mesure et influence de l'ensoleillement.
- 5 Exigences du référentiel APSAD D20 et rédaction du compte rendu.
- 6 Travaux pratiques sur installation photovoltaïque.

Public concerné

- Opérateurs appelés à contrôler des installations photovoltaïques

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- Techniciens de bureaux de contrôle intervenant sur centrales solaires

Prérequis

- Maîtrise préalable de la thermographie infrarouge appliquée aux installations électriques.
- Habilitation électrique adaptée aux interventions sur installations photovoltaïques.

Modalités pédagogiques

- Présentiel : apports techniques et travaux pratiques sur installation réelle.

Évaluation des acquis

- Évaluation qualifiante : épreuve théorique et épreuve pratique de contrôle.

Cadre d'application

Le référentiel APSAD D20 est un document technique français dédié aux installations photovoltaïques. Les exigences de contrôle varient selon le pays, le type d'installation et le contrat d'assurance.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com